Durtal

L'info

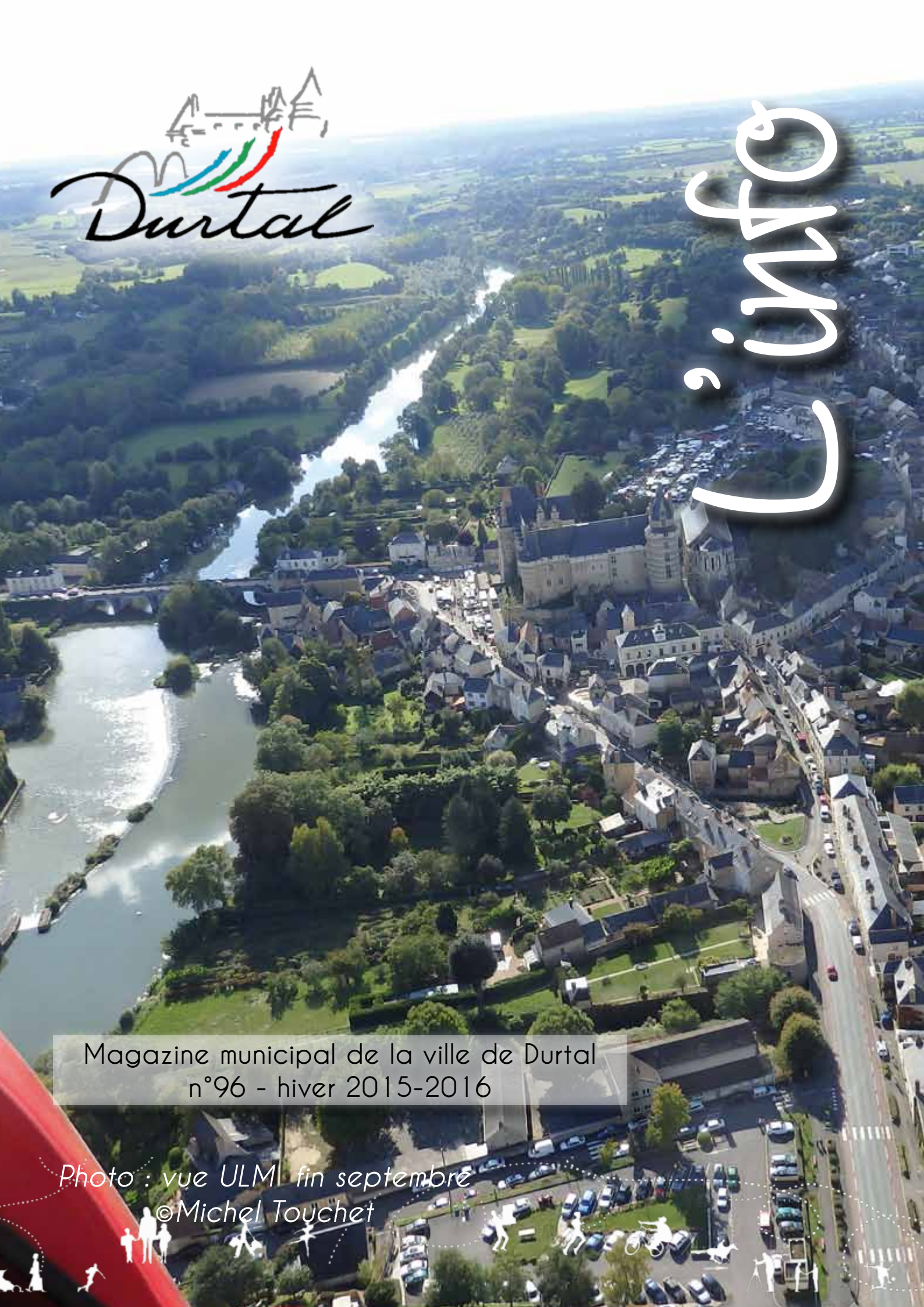

Magazine municipal de la ville de Durtal
n°96 - hiver 2015-2016

Photo : vue ULM fin septembre
©Michel Touchet

Sommaire

AU PROGRAMME DE CE N°

L'info municipale	pages 2-5
L'info cadre de vie	pages 6-7
L'info solidaire	page 8
L'info loisirs	pages 9 -11
L'Agenda	page 12

#En bref

Festival Musical de Durtal

Le « Festival musical de Durtal » fait partie des projets retenus par la fondation d'entreprises «Mécène et Loire». A ce titre, la fondation a décidé de lui allouer une aide de 15 000 € pour l'organisation de sa prochaine édition prévue du 30 juin au 4 juillet 2016 au Château de Durtal. Infos sur : http://festivalmusicaldurtal.fr/

Pratique

Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Rendez-vous en mairie et sur : www.defense.gouv.fr/jdc

MAIRIE DE DURTAL (49430)
3 rue de la Mairie - BP 10017
Tel : 02 41 76 30 24
mairie@ville-durtal.fr
www.ville-durtal.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.
Les jeudis et le 1er samedi du mois : 8 h - 12 h

Vos infos dans l'Info

Prochaine parution de l'Info : 2e quinzaine de mars 2016. Dépôt des informations en mairie ou par mail à : communication@ville-durtal.fr, avant le 15 février 2016.

Édito

JOYEUSES FÊTES

Chers amis,

Ce dernier trimestre de l'année 2015 a été riche en événements et reconnaissance pour notre commune.

Tout d'abord, concernant l'environnement où lors du colloque régional du CPIE à l'Odyssée, notre commune a été désignée comme commune de référence en appliquant d'ores et déjà la réglementation obligeant les collectivités à ne plus utiliser de produits chimiques, et ce, à partir du 1er janvier 2017.

Vous êtes sensibles à votre cadre de vie. Des habitants suivent cette démarche et s'impliquent déjà devant chez eux, dans leur rue. Élus et agents mesurent l'importance de gérer l'entretien paysager, en tenant compte de la spécificité de chaque espace communal. Lors du Jardi'Troc, l'information transmise aux Durtalois et visiteurs a été appréciée et a permis une prise de conscience de chacun.

L'environnement, le cadre de vie, les actions en matière de développement durable sont des orientations importantes pour l'avenir de tous.

Les compétences et l'implication de nos agents des services techniques ont permis la confirmation de la 3ème fleur au concours régional des villes et villages fleuris.

Notre engagement lié au respect de l'environnement n'a pas laissé le SIEML insensible. Ce syndicat a choisi volontairement Durtal pour poser sa première borne de recharge pour voiture électrique. Notre commune étant l'une des premières du Maine et Loire à faire part de sa candidature marquant le début du maillage sur tout le département.

Durtal va connaître d'autres mutations. La réforme territoriale impose la fusion de communautés de communes puisque la loi NOTRe requiert un minimum de 15 000 habitants.

Notre rôle d'élus sera de prendre des orientations et des décisions importantes pour ce nouveau territoire. Il faut donc étudier les compétences de chaque collectivité, travailler avec les communautés de communes voisines, tout en respectant nos bassins de vie. 2016 sera consacrée à préparer ce changement de territoire en restant vigilant et attentif aux éventuelles incidences financières.

Je souhaite remercier chacun des agents de la Mairie, pour leur dévouement, leurs compétences, leur collaboration et conseils techniques auprès des élus puis pour leurs missions qu'ils mènent au quotidien au service des habitants.

Malgré les événements douloureux qu'a connu notre pays récemment, les fêtes de fin d'années, symboles de partages, joies et bonheurs pour petits et grands offrent des moments privilégiés aux familles. Profitez-en pleinement.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes.

Corinne Bobet, Maire de Durtal

Magazine municipal de la ville de Durtal - N°96 - Hiver 2016-2016 - Directrice de la publication : Corinne BOBET, Maire
Rédaction, réalisation, photos : commission et service Communication de la ville de Durtal.
Crédits photos : Mairie de Durtal - Patrick Csajaghy - Salomé Gendron - Tirage : 1800 ex.
Impression : Imprimerie Paquereau - imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DE L'AVENUE D'ANGERS

Le 1er décembre, les élus avaient organisé une réunion de concertation avec les riverains de la rue d'Angers. L'objectif : échanger avec eux sur l'importante période de travaux qui s'annonce pour l'avenue en 2016. Dans une ambiance cordiale, les riverains ont pu évoquer tous les points qui posent questionnement : la conservation des tilleuls par exemple : elle dépendra de leur état sanitaire mais l'aménagement prévoit que tous les arbres supprimés seront remplacés. Les accès individuels aux habitations, le stationnement, la plantation des haies, les matériaux utilisés sont aussi des points qui ont été abordés lors de cette réunion. Les premiers travaux d'enfouissement pourraient débuter d'ici la fin du premier trimestre 2016.

Élus et riverains étaient réunis en Mairie pour évoquer les futurs travaux de l'avenue d'Angers.

#En bref

Les élus visitent la station d'eau

Début octobre, les élus du Conseil Municipal ont répondu à l'invitation du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) pour visiter «l'usine de l'eau» qui alimente tous les foyers de la région de Durtal.

La station de production d'eau potable a été mise en service fin janvier 2012. Traitant l'eau du Loir jusqu'à 200 m3/h, la station est située à la Petite Bouchardière

UN CINÉMA ATTENDU

C'est le nombre de spectateurs qu'a réuni la première séance de cinéma organisée à l'Odyssée. À l'occasion de la projection de «La famille Bélier» le 29 octobre, le public a répondu présent à cette nouvelle offre de la saison culturelle de ville de Durtal. Dans une volonté de faciliter l'accès à la culture au sens large, et au 7ème art en particulier, le tarif des séances a été fixé par le Conseil Municipal à 3€ (Tarif unique). Prochain rendez-vous «ciné» : le 14 janvier à 20h30 avec «Monuments Men».

156

SUR LES REGISTRES

Naissances :

06/ 09 Manon Servant Druelle
21/09 Lucie Langlais
04/10 Titouan Martinez
08/10 Anaïs Mauve
14/10 Ryan Dewaèle
24/10 Ange Guerrini Echelard
29/10 Marceau Dupin
30/10 Nino Gresil
26/11 Ilana Trichet

Mariages :

19/09 Christine Taudon et Jocelyn Couvrand

24/10 Aurélie Lopez et Gillian Virieux

Décès :

12/09 Gilberte Toutain (veuve Charnacé)
23/09 Madeleine Birot (veuve Montrieux)
01/10 Marcel Gasnier
06/10 André Biais
06/10 Chantal Vivien (épouse Aubry)
08/10 Bertrand Perdrix
26/10 Roger Chevalier
17/11 Marie Guillet (veuve Guyon)
18/11 Roselyne Fourny (veuve Naurais)

#En bref

Avis d'enquête publique sur le SCOT

Par arrêté, le Président du Syndicat Mixte du Pays des Vallées d'Anjou a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision pour Grenellisation du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Vallées d'Anjou, arrêté par délibération du Syndicat le 30 juin 2015.

L'enquête publique se déroulera du 12 janvier au 12 février 2016 inclus, durée pendant laquelle le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la mairie de Durtal (49430) : le mardi 19 janvier de 14h à 17h.

Développement durable

VÉHICULES ÉLECTRIQUES : LA 1ÈRE BORNE DE RECHARGE DU DÉPARTEMENT INAUGURÉE À DURTAL

La première borne de rechargement sur la voie publique pour voiture électrique du Maine-et-Loire est à Durtal ! Cette installation a été réalisée par le Syndicat intercommunal des énergies de Maine et Loire(SIEML) en partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). L'inauguration de la borne s'est tenue jeudi 5 novembre, place Georges Clémenceau.

De nombreux élus étaient présents pour l'inauguration.

De nombreux élus étaient présents aux côtés de Corinne Bobet, Maire de Durtal et de Jean-Luc Davy, Président du SIEML, et notamment Christian Gillet, président du Conseil Départemental, Adrien Denis, Président de l'association des maires ruraux, Catherine Deroche, sénatrice…

Un stationnement dédié.

Le déploiement des bornes va se poursuivre à un rythme soutenu dans le département. Au final, ce sont 186 bornes réparties dans 126 communes qui devraient être installées d'ici la fin de l'année 2016.

A Durtal, deux places sont ainsi réservées aux automobilistes possédant une voiture électrique qui peut se raccorder sur la borne. Une signalisation spécifique a été mise en place et un marquage au sol délimite bien cette zone réservée.

Pour utiliser la borne, il est nécessaire de disposer d'une carte magnétique d'abonnement disponible auprès du SIEML. A terme le rechargement sera également possible en utilisant son smartphone.

Aménagement

UN NOUVEAU MASSIF EN PRÉPARATION

Les services techniques municipaux ont procédé à d'importants travaux début novembre.

Une haie de thuyas située au pied du château a été supprimée pour être remplacée dès cet hiver par de nouvelles variétés.

Le massif accueillera des arbustes, des vivaces, des fleurs… ce qui permettra d'avoir un décor beaucoup plus coloré et diversifié en terme d'espèces végétales. Ce nouveau décor nécessitera également moins d'entretien une fois que tout sera en place. C'est dans le cadre de la gestion différenciée voulue par la commune que ces massifs ont été repensés. Ils permettront aussi d'offrir un tout autre point de vue sur le château.

Le pied du château sera mieux mis en valeur.

Citoyenneté

BIEN VIVRE ENSEMBLE ET RESPECTER L'ARRÊTÉ QUI RÉGLEMENTE LE BRUIT

Les heures de sortie des tondeuses sont réglementées.

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral en vigueur qui indique notamment que les travaux à caractère privé de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Tradition

AMBIANCE DE FÊTE AU MARCHÉ DE NOËL

C'est dans une odeur caractéristique de vin chaud, de crêpes et autres chichis que s'est déroulé le traditionnel marché de Noël, samedi 5 décembre, au pied du château. Au menu, des gourmandises en tout genre mais aussi de la musique puisque de nombreux jeunes et enfants ont pu démontrer leurs talents de chanteurs en proposant des moments de concert, seul sur scène ou en chœur. Le père Noël, venu cette année en compagnie de ses lutins mais aussi d'un cheval et d'un poney a quant à lui fait l'unanimité auprès des plus petits. Un beau moment à l'approche des fêtes de fin d'années.

Beaucoup de familles dans les allées pour accueillir le père Noël et visiter les stands.

Vie économique

ÉBÉNISTERIE : AYMERIC'ART S'INSTALLE À DURTAL

Depuis cet été, Aymeric De Couet a posé ses machines à Durtal. Cet ébéniste de formation crée et redonne une deuxième vie à de multiples objets et meubles faits pour tout ou partie de bois. Passionné par le bois, les matières naturelles et l'environnement, il travaille les bois de recyclage du type : palettes, bois flotté ou vieux meubles non récupérables.

Aymeric Art est installé rue Saint-Léonard.

Horloges, appliques, petits meubles, le jeune ébéniste propose des créations uniques et originales.
Aymeric propose aussi des prototypes déclinables sur mesure pour chaque intérieur. (Coloris, dimensions, finitions, …)
Contact : Aymeric Art - www.aymericart.fr/
39 Rue Saint-Léonard, 49430 Durtal
Tel : 06 51 54 50 80

UN APÉRITIF MADE IN DURTAL

Trop à l'étroit dans ses locaux du Plessis Macé, Alain Chauveau, a déménagé son activité pour s'installer dans un bâtiment de l'ancienne scierie, avenue Cornilleau. Son entreprise, Le Livec, propose des apéritifs élaborés à partir de vin rouge, rosé ou blanc associés à des sirops de fruit. «Nous sommes des passionnés de nouveaux goûts créés à partir de mélanges uniques entre du vin et des sirops de qualité. Chaque apéritif demande 6 mois de recherche pour trouver l'association parfaite entre le fruit et le vin. La marque propose aussi une gamme complète de saucissons (21 références) aux goûts variés, fabriqués en Pays de Loire.
Le Livec commercialise ses produits lors d'événements mais aussi en vente directe dans son magasin de l'avenue Cornilleau, ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Alain Chauveau dans sa nouvelle boutique durtaloise.

Contact : Le Livec, 06 89 84 47 93. www.lelivec.com
contact@lelivec.com

Sécurité

ÉLUS ET GENDARMES RENFORCENT LEURS LIENS

Tous les maires du secteur avaient rendez-vous en Mairie de Durtal, salle du Conseil, le 8 octobre dernier pour rencontrer Henri Dulong de Rosnay, nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie d'Angers. Cette rencontre a aussi permis au Capitaine Dominique Piveteau, commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Durtal de présenter aux élus le dispositif « Sécurisation des interventions et demandes particulières de protection ». Une bonne façon de renforcer la cohésion entre élus et forces de l'ordre.

Henri Dulong de Rosnay, nouveau commandant de Gendarmerie d'Angers, a fait connaissance avec les élus du secteur.

TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA STATION D'ÉPURATION

Deux semaines et demi de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter le clarificateur d'un des bassins de la station d'épuration. Ces travaux qui ont eu lieu en octobre ont permis également de procéder au remplacement des pompes de re-circulation.
Pour ces travaux très spécifiques, le bassin a du être entièrement vidé et nettoyé. Désormais, un nouveau bras et une nouvelle passerelle tout en inox équipe le bassin.
Le bassin clarificateur permet de séparer l'eau des résidus secondaires issus de la dégradation des matières organiques : les boues se déposent au fond du bassin, où elles sont raclées puis évacuées. Le bras qui permet de racler le fond du bassin a aussi fait partie de la rénovation.

L'équipement rénové du bassin permet d'assurer l'efficacité de la station d'épuration.

En bref

ÉLAGAGE DES ARBRES

Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.
Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations.

Les propriétaires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents dont ils seront d'ailleurs tenus responsables.
En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans effet.

Diaporama

CHANTIERS TOUS AZIMUTS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

A la résidence Maupassant (propriété de la commune), les portes d'entrée devenues trop vétustes ont été remplacées.

Les menuiseries de la salle du Jardinet où se déroule le cathé-chisme ont été changées. Sol et plafond ont aussi été rénovés.

L'abri bus situé rue du Stade a été entièrement réhabilité fin octobre grâce à un habillage en bois traité autoclave.

COLLOQUE RÉGIONAL DU CPIE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES

Dans le cadre des 7 journées de l'Union régionale des CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en faveur du développement durable, un colloque régional a été organisé le 16 octobre à l'Odyssée portant sur le thème « réduction des pesticides dans nos communes» .
Grâce à des visites de site, des retours d'expériences et différents témoignages, les participants ont pu aborder la question de la prise en compte du zéro phyto lors de la conception de nouveaux projets d'aménagements, s'informer sur les actualités en terme d'écophyto ou de plan de gestion différenciée.
Ce colloque a réuni des élus, des services publics, des entreprises et des associations de la région Pays de Loire.

Le «zéro phyto» et la gestion différenciée étaient au coeur des débats.

DURTAL GARDE SES TROIS FLEURS

La bonne nouvelle est tombée le 10 novembre dernier. Le jury des Villes et villages fleuris a, après délibération, choisi d'attribuer cette année encore un label 3 fleurs à la commune. Parmi les actions mises en oeuvre qui ont été appréciées du jury, on note : la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des massifs, des semis de fleurs en pied de mur, la mise en oeuvre en cours d'un programme zéro phyto, l'utilisation d'un broyeur intercommunal pour le paillage des massifs, le circuit utilisable pour les personnes à mobilité réduite reliant les aménagements sportifs aux lotissements. Rendez-vous en 2017 pour la prochaine visite du jury.

Un label qui récompense es efforts de la commune.

CHEMINS RURAUX

La Mairie lance un inventaire des chemins ruraux dont l'usage est discutable.
Si vous souhaitez acquérir une partie de chemin pour un usage privé ou au contraire céder une parcelle pour améliorer la circulation, merci d'envoyer à la mairie un courrier avec vos coordonnées et un plan.
Contact : mairie@ville-durtal.fr

ANIMAUX : DES DEVOIRS POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires d'animaux ont des devoirs envers leurs compagnons à quatre pattes mais aussi envers leur voisinage et leur lieu de vie. Il est notamment interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.
Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique.
L'accès des aires de jeux et bacs à sable est interdit aux animaux.
Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.
Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur toute partie de la voie publique ainsi que dans les espaces verts publics. 5 distributeurs de sacs sont à leur disposition pour permettre de ramasser les excréments de leur animal de compagnie jonchant trottoirs, sentiers et autres espaces verts.
À proximité des poubelles publiques, ils se situent aux endroits les plus passants de la ville :
- Place des Terrasses,
- Rue du Maréchal de Vieilleville,
- Saint Léonard,
- Sentier du Val d'Argance au niveau de la Sablonnière et du Tivoli.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont aussi tenus de prendre toutes mesures permettant de préserver la tranquillité du voisinage. Tout chien dont les aboiements fréquents et intempestifs seront audibles d'une propriété voisine habitée par des tiers sera réputé gênant. Le non-respect de ces règles peut exposer les propriétaires à des poursuites.

La propreté des trottoirs et espaces verts, un enjeu pour les habitants et visiteurs.

QUAND CONVIVIALITÉ RIME AVEC AÎNÉS

Élues et doyens de l'assemblée réunis pour la photo souvenir.

Un moment toujours apprécié des aînés durtalois.

Le repas des anciens a réuni quelques 230 personnes, mercredi 14 octobre à l'Odyssée. Outre un copieux repas cuisiné par le traiteur local, M. Guinebert, Corinne Bobet, Maire, Josée Descamps, adjointe à la Solidarité, les élus du CCAS et les bénévoles avaient concocté un programme d'animation sympathique, notamment grâce à la présence de la chanteuse Méli-Mélo qui est passée de table en table pour proposer des morceaux très appréciés des aînés. Entre humour et discussions, les aînés ont vécu une belle après-midi de partage... en musique.

LES RESTOS ONT BESOIN DE BÉNÉVOLES

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a commencé début décembre et l'association locale a besoin de bénévoles pour accueillir, accompagner, aider et soutenir les personnes qui poussent la porte du centre durtalois. Outre l'accueil des bénéficiaires, le renouvellement des bénévoles est un véritable défi pour la nouvelle présidente, Maryse Zaltsman, bénévole à Durtal depuis 4 ans et présidente de la section locale depuis septembre à la suite de Madame Le Floch.

Maryse Zaltsman et Gilbert Denonain lancent un appel aux bénévoles

«*Toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenues. Nous avons notamment besoin de bénévoles pour l'accompagnement des jardins du coeur (avis aux jardiniers organisés et pédagogues !), pour la distribution du vendredi après-midi, mais aussi pour la manutention, l'informatique pour la partie administrative...* », expliquent d'une voix Maryse Zalstman la présidente, et son adjoint, Gilbert Denonain.

Si vous avez un peu de temps et la volonté d'aider les autres, n'hésitez plus, les restos comptent sur vous.

Pour rejoindre l'équipe, vous pouvez contacter le : 02 41 76 08 30.

Notez-le

DATES DES COLLECTES DE SANG 2016

Chaque année, l'association locale des Donneurs de Sang Bénévoles organise plusieurs collectes dans le canton. Voici les dates de collectes prévues pour 2016.

- Mardi 26 janvier – de 16h30 à 19h30 – Salle des fêtes de Daumeray,
- Lundi 18 avril – de 16h30 à 19h30 – L'Odyssée - Durtal,
- Mercredi 27 avril – Arrivée de la flamme des donneurs de sang à Durtal,
- Lundi 11 juillet – de 16h30 à 19h30 – salle des loisirs à Lézigné,
- Mercredi 12 octobre – de 16h à 19h30 – salle de la Coulée aux Rairies.

UNE NOUVELLE ANIMATRICE AU RAM

Maryse Logé, éducatrice de jeunes enfants, est la nouvelle animatrice du relais assistant(e)s maternel(le)s de la Souris Verte faisant suite au changement de poste de Laëtitia Jambu qui intervient désormais à la micro-crèche de Morannes.

Après quelques jours d'interruption, le RAM a repris son fonctionnement depuis le 23 novembre sur la Communauté de Communes Les Portes de l'Anjou. Madame Logé est disponible sur les heures de permanences du RAM pour toute information ou rencontre pour les parents et assistant(e)s maternel(le)s.

Concernant les rencontres avec les partenaires, elle sera disponible les lundis et jeudis sur rendez-vous (l'après midi uniquement).

Relais Assistantes Maternelles « la Souris Verte »
Maison de l'enfance - 9 rue Joseph Cugnot
49430 DURTAL Tel : 02 41 69 52 96.

LE CLUB DE MOTO TRACE SA ROUTE

Le Moto-club Durtal - Les Rairies existe depuis 30 ans et n'a pas pris une ride, affichant une dynamique remarquable quant à ses envies et ses projets. Joël Delépine, aujourd'hui vice-président en est l'un des fondateurs et reste une cheville ouvrière de l'association. Celui qui a été président pendant de longues années passe la main en douceur. C'est Alexis Frédérich qui assure la présidence depuis cette année à la suite de Jacky Grasset. Avec un effectif de quelque 130 licenciés, le nombre d'adhérents du club est stable, tout comme le panel des activités proposées. Le club est affilié à la fois à l'UFOLEP et à la Fédération Française de Moto (FFM). 2015 aura été une année particulière pour le club, pour assurer sa pérennité. L'association a dû procéder à la remise aux normes de son terrain et mettre entre parenthèses certaines actions qu'elle organisait chaque année. Les travaux sont désormais terminés (voir encadré) et le retour de la compétition sur la piste est prévu pour avril 2016.

L'école de conduite connaît une bonne fréquentation

Le bureau cet automne réuni autour de son président, Alexis Frédérich.

En attendant les nouvelles pistes permettront aux jeunes pilotes de s'exercer dans le cadre de l'école de conduite.

Plus d'infos sur le site web du club : http://motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr/

Contacts : Président, Alexis Frédérich : 06 68 69 37 51. Secrétaire : Isabelle Cadeau : 02.41.32.36.42 / 06 12 01 33 33 (a partir de 18h). Mail : mc.durtal@gmail.com

LE TERRAIN DE L'ANTINIÈRE REMODELÉ

Pour conserver l'homologation de son circuit à l'Antinière, le club de Moto a dû réaliser des travaux très importants «*Les normes ont changé, notamment en ce qui concerne les abords du circuit. Désormais nous devons disposer d'une double clôture sur tout le parcours. Nous avons aussi fait réaliser des travaux de terrassement par deux entreprises locales. 7 journées ont été nécessaires à chacune des deux pelleteuses pour déplacer quelque 2000m3 de terre. Des agriculteurs du secteur nous ont aussi bien aidés en venant bénévolement prêter main forte avec tracteurs et remorques. Pour la suite, ce sont les bénévoles qui ont tout pris en charge*», note le vice-président Joël Delépine. Et la suite, ce n'était pas une mince affaire : 1 200 poteaux en bois ont été plantés, 3 km de grillage ont été tirés et 9 km de fil tendeur installés. «*Je pense que l'on a cloué pas loin de 10 000 cavaliers pour fixer les fils sur les piquets, plus d'une trentaine de bénévoles ont participé à cet énorme chantier à tour de rôle*», ajoute Alexis Frédérich, le président. Propriétaire du site de l'Antinière qui couvre plus 11 hectares, l'association a financé elle même cet important chantier de mises au normes.

La double clôture du terrain, élément clé de l'homologation.

L'ÉCOLE DE CONDUITE DU MOTO-CLUB

L'école de conduite est un des atouts du club de Moto de Durtal. L'école de pilotage propose un entraînement et la formation de petits et grands aux sports mécaniques.

Cette formation comprend l'initiation, la pratique et le perfectionnement à la conduite et au pilotage, avec à l'esprit bien sûr, la sécurité mais aussi la bonne humeur !

Les horaires : Les samedis de 14h a 17h en février, mars, octobre et novembre. Trois éducateurs assurent les cours de l'école de conduite, Tony Cadeau, Daniel Foissier, Benoît Rouzieres. Ils sont aidés dans leur mission par trois formateurs stagiaires : Johann Briand, Alexis Frederich et Dorian Juin. Ces cours s'adressent à tous les pilotes à partir de 6 ans et sans limite d'âge supérieure.

Compétition

LE CLUB DE PÉTANQUE SE DISTINGUE

Les jeunes du club de pétanque se sont distingués.

Début septembre se déroulait la dernière journée du championnat des clubs «régionales jeunes» de pétanque. Après une dernière victoire contre Sablé, le club de Durtal finit 1er du groupe et s'est qualifié pour la finale nationale qui a eu lieu les 31 octobre et 1er novembre à St-Pierre-lès-Elbeuf en Seine-Maritime

Lors de ce Championnat National des Clubs «Jeunes» de pétanque, le club de Durtal termine à la 14ème place.

#En bref : club de Yoga

Erratum : pour contacter l'association du YOGA, il faut appeler Mme Carrier au 02 41 76 12 95.

Aide aux associations

UN RÈGLEMENT POUR LE PRÊT DU MATÉRIEL COMMUNAL

Le matériel communal étant de plus en plus demandé pour les différentes manifestations organisées sur la commune par les associations, le Conseil Municipal a décidé de réglementer le prêt de matériel selon les modalités suivantes :

- Prêt de matériel : Les demandes devront désormais être adressées par écrit à la mairie (courrier ou mail à l'adresse suivante : administration@ville-durtal.fr) au moins 15 jours avant la manifestation afin de bloquer la réservation et convenir des dates de retrait du matériel.
- Poses de banderoles et panneaux annonçant des événements : L'affichage est soumis à autorisation, aussi, une demande est à déposer en mairie au moins 15 jours avant la manifestation, pour tout affichage en agglomération. Les banderoles doivent être retirées dès le lendemain de la manifestation.
- Si vous souhaitez installer de l'affichage au niveau des ronds points de la voie de contournement (rond-point de l'autoroute ou rond-point de La Flèche), la demande est à adresser à l'Agence Technique Départementale (4 bis avenue Petite Forêt, 49150 Baugé-en-Anjou).

Une convention de prêt de matériel devra être signée et accompagnée des éléments demandés (attestation d'assurance, chèque de caution). *Pour tout renseignement complémentaire : Mairie de Durtal, 02 41 76 30 24, administration@ville-durtal.fr*

Apprentissage scientifique

LABORABUS : LES ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DES SCIENCES

En itinérance tout au long du mois de novembre, le LABORABUS a posé ses valises à Durtal les 5 et 6 novembre. LABORABUS est un bus offrant un espace d'animation pouvant accueillir 30 personnes. Le bus présentait en son bord l'animation « Imagin'air, sur la route des plus légers que l'air… ou pas ! » où il était question, dans une atmosphère XIXème, des notions d'air et de pression. L'animation a permis aux enfants d'une dizaine de classes des écoles de voyager à travers le temps en découvrant comment l'homme a réussi à apprivoiser l'air pour voler, se déplacer…

Le Laborabus s'était installé face à l'école R. Rondreux.

Petite enfance

ATELIERS POUR MAMANS ET BÉBÉS

L'association Vivre et Devenir propose différents ateliers autour de la relaxation des mamans et du portage des bébés. Voici le programme pour le semestre à venir :

• Ateliers de portage du nouveau-né, chaque 1er jeudi du mois jusqu'au 2 juin inclus (14h à 16h). (27€).
• Atelier collectif de portage d'enfant (devant, dos, hanche) chaque 2ème jeudi du mois (14h-16h), du 14 janvier au 23 juin. (27€).
• Séance collective yoga d'énergie hebdomadaire, chaque 1er lundi du mois (18h30-20h), du 4 janvier au 6 juin. (6€).
• Rencontre Maman Bébé Bonheur – chant et portage avec bébé. Chaque 2ème mercredi du mois (10h-12h) , du 13 janvier au 8 juin. (20€).
• Séance collective yoga pré et postnatal. Chaque 1er mercredi du mois, (18h30-19h30) du 6 janvier au 22 juin. (6€).
• Relaxation future maman – atelier collectif. Chaque 2ème et 4ème mardi du mois (10h30-11h30), du 12 janvier au 28 juin. (10€).

Les ateliers ont lieu au Lieu-dit L'Aujardière, route de Crosmières à Durtal. Réservation : Bozena Le Talludec, 06 62 25 57 60 ou vivreetdevenir@gmail.com

Saison culturelle de la commune

CHANSONS, MAGIE ET CINÉMA AU PROGRAMME !

La première partie de la saison culturelle de la ville de Durtal a réuni de nombreux spectateurs. La deuxième partie qui aura lieu au cours de ce premier trimestre 2016 propose une nouvelle série de représentations de qualité... à ne pas manquer !

Le premier rendez-vous est fixé au vendredi 12 février à 20 h 30 pour un concert de Niobé. Ce chanteur qui vit à Cheffes est aussi acteur au théâtre et à la télévision. Niobé a déjà produit 5 albums et propose des chansons où se glissent parfois la révolte, souvent la politique et toujours du rythme dans la musique ! Un concert de chansons engagées et humoristiques à ne pas manquer.

Le vendredi 22 avril à 20 h 30, changement de décor ! Les spectateurs embarqueront pour un voyage extraordinaire au pays de la magie, du rêve et du fantastique !

Un spectacle familial de grande qualité où se mêlent magie, poésie, émotion, rire, transformations, apparitions, disparitions d'objets, mentalisme, cartomagie et humour ! Très interactif, mené tambour battant sur des rythmes et ambiances musicales festives, ce spectacle fait participer le public. Vous n'êtes pas au bout de vos surprises !

Niobé, le rendez-vous des chansons engagées!

Infos pratiques

Concert de Niobé :
Tarif plein : 12 € - tarif réduit* : 6 €
Spectacle Olivier le Magicien
Tarif plein : 10 € - tarif réduit* : 5€
Billets et infos : Mairie de Durtal - 02 41 76 30 24.
*(-20 ans, étudiant, demandeur d'emploi sur justificatif)

Abonnez-vous à la lettre d'info !

Vous souhaitez vous abonner à notre lettre d'information culturelle par mail. Pour cela, rien de plus, simple, envoyez nous un mail à contact@ville-durtal.fr en précisant simplement que vous souhaitez être ajouté à la liste de diffusion culturelle ou flashez le code et cliquez sur le lien puis sur «envoyer» dans votre messagerie !

LE DÉTAIL DES PROJECTIONS DE FILMS

Depuis la rentrée, l'offre de la saison culturelle s'est étoffée en proposant ponctuellement des séances de cinéma. Voici les rendez-vous à ne pas manquer à l'Odyssée pour le trimestre à venir.

- Jeudi 14 janvier – 20 h 30, aventure – Monuments Men (3€),
- Lundi 8 février – 16 h, dessin animé – Jack et la mécanique du coeur (gratuit),
- Jeudi 11 février – 20 h 30, comédie dramatique – De toutes nos forces (3€),
- Jeudi 10 mars – 20 h 30, comédie dramatique – Polisse (3€),
- Lundi 4 avril – 16 h , dessin animé – À la poursuite du roi plume (gratuit).

Événement

LE CONCOURS DE CHANT A SÉDUIT LE PUBLIC

Près de 150 spectateurs étaient présents le 17 octobre pour une soirée dédiée à la chanson organisée par la ville de Durtal via la société Paturo Events dans le cadre de la saison culturelle. Outre un concours qui a réuni 11 candidats, deux jeunes artistes entendus dans l'émission «The Voice», Flo Malley et Natacha Andréani étaient présents pour un concert inédit dans la région. Le concours a permis de départager les candidats répartis en deux catégories et jugés à la fois par le public et par un jury composé de 5 personnes dont le Maire, Mme Bobet. Dans la catégorie adultes :

Prix du jury : Caroline Dufresne au nom de scène « Dame de Caro » (Le Mans - 72)

Prix du public : Ketty Béliard (Durtal - 49)

Catégorie jeunes moins de 16 ans :

Prix du jury : Clémence Régnier (Villevêque - 49)

Prix du public : Jessica Mendon (La Flèche - 72).

Des candidats et un concert qui ont ravi le public.

Le public, de 5 à 75 ans, était venu de toute la grande région, de Tours au Mans, en passant par La Flèche, Le Lion d'Angers et par les différentes communes alentours. La prestation des candidats et des artistes a été de grande qualité et tous ont conquis le public présent qui « en a pris pleins les yeux et pleins les oreilles !». A noter que lors de cette soirée, le comité de Jumelage a pris en charge l'organisation de l'entracte en proposant gâteaux et boissons.

Ne manquez-pas

LES RENDEZ-VOUS DU TRIMESTRE

JANVIER

• **Jeudi 14 janvier,** CINÉMA : MONUMENTS MEN (3€), 20h30, à l'Odyssée.

• **Vendredi 15 janvier,** VOEUX DU MAIRE, 18 h 30, à L'Odyssée.

• **Mardi 19 janvier,** De 14h à 16h. APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF. Organisé par l'ASSADOM à la Maison de services au public (rue Joseph Cugnot). Inscriptions avant le 11 janvier : 02 41 86 49 00 ou accueil@assadom.fr

• **Mardi 26 janvier,** COLLECTE DE SANG. De 16 h 30 à 19 h 30. Salle des fêtes (rue de la fraternité), Daumeray. Renseignements : M. Heslault, association pour le Don du Sang Bénévole du Canton de Durtal, 02 41 76 33 93.

FÉVRIER

• **Vendredi 5 février,** BÉBÉS LECTEURS. 9 h 45 Bibliothèque du Loir. Gratuit. Contact : Martine Bouvier, 06 89 98 82 12 - www.cc-lesportesdelanjou.fr

• **Lundi 8 février,** CINÉMA : JACK ET LA MÉCANIQUE DU COEUR (gratuit), 16h, à l'Odyssée.

• **Jeudi 11 février,** CINÉMA : DE TOUTES NOS FORCES (3€), 20h30, à l'Odyssée.

• **Vendredi 12 février,** CONCERT DE NIOBÉ. 20 h 30, L'Odyssée. Plus d'informations, voir page 11.

MARS

• **Vendredi 4 mars,** SUR LA PISTE DE WINNETOU. 20 h 30, L'Odyssée. Spectacle à partir de 6 ans. Comme au cinéma ! Dans un décor de saloon bricolé et tout en cuisinant des spaghettis, Roger avec son équipe de cowboys invitent le public à le suivre sur les traces de son ancêtre. Tarif plein : 5 € ; Tarif réduit : 2,50 € ; Gratuit : moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.
Renseignements : Office de Tourisme Les Portes de l'Anjou, 02 41 76 37 26, ot-portesdelanjou@orange.fr

• **Dimanche 6 mars,** CONCERT DES VOIX DE CHAMBIERS au profit des Restos du Coeur (sous réserve). Contact : Elisabeth Morin, 02 41 76 08 96.

• **Jeudi 10 mars,** CINÉMA : POLISSE (3€), 20h30, à l'Odyssée.

• **Vendredi 11 mars,** RACONTINES «A PETITS... BRUITS !» 9 h 45. Bibliothèque du Loir. De 0 à 3 ans - Gratuit - 30 mn. Organisé par le réseau bibliothèque Les Portes de l'Anjou. Contact : Martine Bouvier, 06 89 98 82 12 - www.cc-lesportesdelanjou.fr

• **Samedi 12 et dimanche 13 mars,** SALON DES VINS. Hippodrome de la Carrière, Durtal/Les Rairies. Vide grenier le dimanche. Contact : Comité d'Animation Durtalois (CAD), Thierry Frédérich, 02 41 76 36 50.

• **Samedi 19 mars,** ATELIER DE BRUITAGE. 14 h, Bibliothèque du Loir. Découvrez l'importance du bruitage et initiez-vous aux différentes techniques le temps d'un atelier très ludique ! à partir de 8 ans - Gratuit - 2h. Réservation obligatoire. Contact : Martine Bouvier, bibliothécaire intercommunale, 06 89 98 82 12.

• **Dimanche 20 mars,** COURSES HIPPIQUES MIXTE. 13h30, hippodrome de la Carrière, Durtal/Les Rairies. Entrée : 5,50 € - 4 entrées 15 €.

AVRIL

• **Lundi 4 avril,** CINÉMA : A LA POURSUITE DU ROI PLUME (gratuit), 16h, à l'Odyssée.

• **Dimanche 10 avril,** COURSES HIPPIQUES MIXTE. 13h30, hippodrome de la Carrière, Durtal/Les Rairies. Entrée : 5,50 € - 4 entrées 15 €.

• **Jeudi 14 avril,** CINÉMA : LUCY (3€), 20h30, à l'Odyssée.

• **Lundi 18 avril,** COLLECTE DE SANG. De 16h30 à 19h30. L'Odyssée. Contact : M. Heslault, association pour le Don du Sang Bénévole du Canton de Durtal, 02 41 76 33 93.

• **Vendredi 22 avril,** SPECTACLE DE MAGIE, à 20 h 30, avec Olivier Le Magicien à l'Odyssée. Les spectateurs embarqueront pour un voyage extraordinaire au pays de la magie, du rêve et du fantastique ! (Voir page 11)..

• **Dimanche 24 avril,** COURSES HIPPIQUES GALOP. 11h, hippodrome de la Carrière, Durtal/Les Rairies. Entrée : 5,50 € - 4 entrées 15 €.

• **Mercredi 27 avril,** ARRIVÉE DE LA FLAMME DES DONNEURS DE SANG. Contact : M. Heslault, Don du Sang Bénévole du Canton de Durtal, 02 41 76 33 93.